

8.2 Justice

En 2015, 2,7 millions de décisions ont été prises en matière civile et commerciale : 36 % dans les tribunaux de grande instance, où le contentieux familial est important, 25 % dans les tribunaux d'instance notamment sur les régimes de protection et le contentieux de l'impayé et 13 % auprès des juges des enfants.

En matière pénale, 13,1 millions d'**amendes forfaitaires** majorées ont été prononcées en 2015 et les **parquets** ont traité 4,3 millions d'affaires. Parmi ces affaires, 70 % sont non poursuivables (dont 82 % sans auteur). Les affaires poursuivables (1,3 million) donnent lieu à des alternatives aux poursuites et **compositions pénales** (12 % des affaires traitées), des classements sans suite (4 %) et les poursuites devant le tribunal (14 %, soit 647 800 personnes). En 2015, 1,2 million de personnes ont été jugées, dont la moitié par un tribunal correctionnel.

Les **condamnations** prononcées en 2015 pour **crime**, **délit** ou **contravention** de 5^e classe et inscrites au **casier judiciaire** national sont au nombre de 573 000, en baisse par rapport à 2014. Cette diminution s'observe à des degrés divers pour tous les types de **juridictions**. Parallèlement, près de 61 000 compositions pénales ont été prononcées et inscrites au casier judiciaire. La structure des peines prononcées en 2015 se modifie dans la continuité des années précédentes. Entre 2010 et 2015, on constate ainsi une baisse de la part des **emprisonnements** avec **sursis** total (- 5 points à 26 %) et une hausse

de la part des amendes (+ 1 point à 36 %). Par ailleurs, la part des emprisonnements avec partie ferme augmente (+ 5 points à 22 %).

Les condamnations pour délits, qui représentent 94 % des condamnations, sont en baisse depuis 2014. Du fait de la correctionnalisation de certaines **infractions** routières en 2004 et de la priorité donnée à ce secteur, les délits routiers représentent près de 41 % des condamnations, loin devant les atteintes aux biens (21 %). En 2015, la durée moyenne de privation de liberté pour les délits est de 7,9 mois. Elle peut être plus longue si elle sanctionne plusieurs infractions, 9,9 mois à comparer avec 5,7 mois dans le cas d'une seule infraction.

Au 1^{er} janvier 2015, 249 300 personnes sont prises en charge par l'administration pénitentiaire, 69 % sont suivies pour une mesure de **milieu ouvert** et 31 % sont **écrouées** en **milieu fermé**. En dix ans, le nombre de personnes prises en charge par l'administration pénitentiaire augmente de 31 % pour le milieu fermé, en raison notamment de l'augmentation des durées moyennes de détention depuis 2008, et de 33 % pour le milieu ouvert, sous l'impulsion de la hausse des sursis avec mise à l'épreuve et des **travaux d'intérêt général (TIG)**.

Au 1^{er} janvier 2016, 18 158 personnes sont écrouées sous le régime de la **détention provisoire** et 58 443 sont **condamnées**. La proportion de **prévenus** parmi les écroués (autour de 24 %) a augmenté par rapport à 2014. ■

Définitions

Condamné : personne déclarée, par une décision définitive, coupable d'avoir commis une infraction, et à laquelle est infligée une sanction. Se dit aussi d'une personne détenue dans un établissement pénitentiaire en vertu d'une condamnation judiciaire définitive.

Prévenu : personne (en liberté ou incarcérée dans un établissement pénitentiaire) poursuivie pour contravention ou délit, et qui n'a pas encore été jugée ou dont la condamnation n'est pas définitive.

Amende forfaitaire, casier judiciaire, composition pénale, condamnation, contravention, crime, décision-personne, délit, détention provisoire, détenu, écrou, emprisonnement correctionnel, établissement pénitentiaire, infraction, juridiction, milieu fermé, milieu ouvert, parquet, peine alternative, plainte, procès-verbal, réclusion, sursis, travail d'intérêt général (TIG) : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « Les condamnations – année 2015 », ministère de la Justice, décembre 2016.
- « La détention provisoire des personnes jugées en 2014 », *Infostat Justice* n° 146, ministère de la Justice, décembre 2016.
- « La délinquance des jeunes évolue avec l'âge, la réponse pénale aussi », *Infostat Justice* n° 145, ministère de la Justice, novembre 2016.
- « Les chiffres clés de la Justice 2016 », ministère de la Justice, octobre 2016.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Activité judiciaire

en milliers de décisions rendues

	2015	15/14 en %
En matière administrative	228,9	- 0,7
Conseil d'État	9,6	- 0,7
Cours administratives d'appel	30,5	2,0
Tribunaux administratifs	188,8	0,3
En matière civile et commerciale	2 674,9	2,2
Cours de cassation	17,9	- 8,7
Cours d'appel	236,4	0,0
Tribunaux de grande instance (hors commerce)	963,6	1,7
Tribunaux d'instance	656,1	3,3
Juges des enfants (assistance éducative)	352,3	2,2
Juridictions commerciales	165,3	1,2
Tribunaux des affaires de Sécurité Sociale	88,9	3,9
Conseils de prud'hommes	194,2	3,2
En matière pénale¹	1 206,5	- 0,3
Cour de cassation ²	7,7	- 12,4
Cours d'appel	101,6	- 5,5
Cours d'assises	3,0	- 0,9
Tribunaux correctionnels	611,8	- 0,1
Tribunaux de police	46,6	- 3,2
Juridictions de proximité	383,7	1,7
Juges et tribunaux pour enfants	52,0	- 1,6
Amendes forfaitaires majorées	13 095,2	14,6

1. En décisions-personnes pour : cours d'assises, tribunaux correctionnels, tribunaux de police, juridictions de proximité, juges et tribunaux pour enfants ; en décisions pour : la Cour de cassation et cours d'appel.

2. Y c. questions prioritaires de constitutionnalité (QPC).

Champ : affaires terminées et réglées.

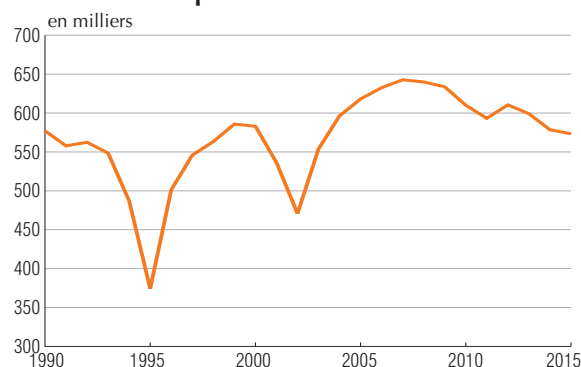
Source : SDSE.

Condamnations selon la nature de la peine principale

	2000	2015 (p)	15/14 en %
Réclusion criminelle	1 179	1 009	5,9
Peine d'emprisonnement	283 003	275 379	- 0,5
Emprisonnement ferme	76 786	98 957	3,1
Emprison. avec sursis partiel	22 007	25 745	- 3,5
Emprison. avec sursis total	184 210	150 677	- 2,3
Peine d'amende	205 207	206 183	- 1,8
Peine alternative	63 751	63 637	1,3
<i>dont susp. du permis de conduire</i>	33 319	7 248	- 19,9
Mesure et sanction éducative	20 547	22 435	- 1,1
Dispense de peine	9 236	4 677	- 12,5
Total	582 923	573 320	- 0,9

Source : SDSE.

Condamnations prononcées de 1990 à 2015



Note : les baisses de 1995 et 2002 correspondent aux années d'amnisties ; une baisse sensible s'enregistre également l'année qui précède et l'année qui suit la loi.

Source : SDSE.

Condamnations selon la nature de l'infraction

	2015 (p)	15/14 en %
Atteinte à la personne	96 083	0,0
<i>dont : homicides volontaires</i>	402	6,3
<i>viols</i>	1 048	- 2,8
<i>coups et violences volontaires</i>	61 323	- 0,8
<i>homicides et bless. involontaires</i>	7 710	- 1,1
<i>dont par conducteur</i>	6 874	0,3
Atteinte aux biens	119 619	- 4,8
<i>dont vols, recels, destruct. et dégrad.</i>	105 257	- 5,4
Matière économique et financière	12 658	- 2,9
<i>dont : chèques</i>	2 196	- 4,3
<i>travail illégal</i>	3 092	- 8,1
Circulation routière et transports	233 813	- 1,8
<i>dont : défaut d'assurance</i>	28 137	4,3
<i>conduite en état alcoolique</i>	95 070	- 5,8
<i>conduite sans permis ou malgré suspension</i>	53 244	- 3,6
<i>grand excès de vitesse</i>	12 115	- 1,9
Autres infractions	111 147	5,3
<i>dont stupéfiants¹</i>	64 250	8,0
Total	573 320	- 0,9

1. Trafic, détention, transport, cession et usage.

Source : SDSE.

Budget, frais et effectifs de la Justice

en millions d'euros

	2015 (r)	2016	16/15 en %
Budget¹			
Crédits de paiement	7 850	8 193	4,4
<i>dont dépenses de personnel</i>	4 839	5 075	4,9
Frais de justice, aide juridictionnelle²			
Frais de justice	450	463	2,9
Aide juridictionnelle (budget)	336	337	0,1
Effectifs réels³			
Ensemble de la mission justice	77 381	80 988	4,7
<i>dont : justice judiciaire</i>	30 787	32 082	4,2
<i>administration pénitentiaire</i>	36 212	38 074	5,1
<i>protection judiciaire de la jeunesse</i>	8 480	8 821	4,0

1. Loi de finances initiale (LFI).

2. Constituent une partie des dépenses ordinaires.

3. En équivalent-temps plein travaillés.

Source : SDSE.

Administration pénitentiaire

Au 1 ^{er} janvier	2000	2005 (r)	2016 ¹
Milieu fermé			
Établissements pénitentiaires	186	188	187
Places	49 294	50 094	58 561
Personnes écrouées	51 441	59 197	76 601
<i>dont personnes détenues</i>	51 441	58 231	66 678
Condamnés	33 341	39 063	58 443
Prévenus	18 100	20 134	18 158
Milieu ouvert¹			
Personnes prises en charge	135 020	129 784	172 007
Mesures en cours	149 588	137 386	193 739
Sursis avec mise à l'épreuve	113 499	106 224	136 871
Travail d'intérêt général (TIG) ²	24 962	18 045	38 529
Libérations conditionnelles	4 852	6 865	6 272
Autres mesures	6 275	6 252	12 067

1. Données au 1^{er} janvier 2015 pour le milieu ouvert.

2. Y c. sursis TIG.

Source : Direction de l'Administration pénitentiaire.

Avertissement

Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France). Le terme République française concerne la France et les collectivités d'outre-mer.

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.

Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.

Signes conventionnels utilisés

///	Absence de résultat due à la nature des choses
...	Donnée non disponible
e	Donnée estimée
n.s.	Donnée non significative
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard

Les clés des Tableaux de l'économie française

Numéro du thème
et de la double page

11.4 Prix à la consommation

Les mots en gras et
en couleur sont
définis plus bas ou
dans la rubrique
« Définitions »
en annexes

Une présentation
synthétique sur
chaque double-
page

Des définitions pour
comprendre les concepts
clés de la double page

Toutes les définitions
sont regroupées dans la
rubrique « Définitions »
en annexes

Des publications
téléchargeables
gratuitement pour
approfondir le sujet
Adresses des sites
Internet à retrouver dans
la rubrique « Adresses
utiles » en annexes

Après trois ans de ralentissement, la variation de l'**indice des prix à la consommation (IPC)** devient nulle en moyenne annuelle entre 2014 et 2015, pour la première fois depuis soixante ans. Cette relative inertie masque des évolutions contraires avec, d'une part des baisses marquées comme les prix de l'énergie et, dans une moindre mesure, des produits manufacturés, et d'autre part des hausses de prix notamment dans les services et un renchérissement des produits alimentaires. De même, les tendances ont évolué en cours d'année : orienté à la baisse en début d'année (-0,4 % en janvier), le taux d'**inflation** mesuré par la variation sur un an en fin d'année de l'IPC se redresse pour s'établir à +0,2 % fin 2015. Mesuré à partir de l'**indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)**, il suit le même mouvement en France et dans l'ensemble de la zone euro. L'indicateur d'**inflation sous-jacente** qui exclut les composantes les plus volatiles de l'indice des prix à la consommation (énergie, produits frais et mesures fiscales) augmente davantage en cours d'année, quant à lui, pour s'établir à +0,9 % fin 2015.

Engagée à partir du 2nd semestre 2014, la chute des produits pétroliers se poursuit en 2015. Comme en 2014, cette baisse est plus marquée pour les combustibles liquides (-17,6 % sur un an, fin 2015) que pour les carburants (-9,3 % pour le gazole, -6,7 % pour l'essence fin 2015), du fait des écarts de taxation sur ces produits. De même, les prix du gaz se contractent en 2015

Définitions

Indice des prix à la consommation (IPC) : instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au *Journal Officiel*. L'indice des prix hors tabac sert à indexer de nombreux contrats privés, des pensions alimentaires, des rentes viagères et aussi à revaloriser le Smic. L'indice retenu pour le Smic est celui des « ménages du 1^{er} quintile de la distribution des niveaux de vie, hors tabac ». Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), inflation, inflation sous-jacente : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « En décembre 2015, le prix du pétrole chute à nouveau », *Informations rapides* n° 12, Insee, janvier 2016.
- « Indice des prix à la consommation – moyennes annuelles 2014 et 2015 », *Informations rapides* n° 6, Insee, janvier 2016.
- « Décembre 2015 – Le taux d'inflation annuel de la zone euro en hausse à 0,2 % », *Communiqué de presse* n° 12, Eurostat, janvier 2016.
- Indices et séries statistiques (www.insee.fr).

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

114

TEF, édition 2017 - Insee Références

Une orientation vers le site www.insee.fr sur lequel vous trouverez l'ouvrage en ligne ainsi que les données mises à jour au fur et à mesure de leur disponibilité en attendant la prochaine édition papier

(-7,2 % fin 2015). *A contrario* ceux de l'électricité poursuivent leur hausse (+4,2 %).

En 2015, la baisse des prix des produits manufacturés se prolonge avec toutefois des évolutions assez différentes selon les produits. Ainsi, les reculs des prix des médicaments et des produits pharmaceutiques s'accroissent (-3,9 % fin 2015, après -2,9 % fin 2014), en raison des mesures de maîtrise des dépenses de santé. En outre, les prix des articles d'habillement et des chaussures se replient légèrement (-0,2 % fin 2015, contre +0,3 % fin 2014).

Même s'ils ont ralenti, les prix des services restent relativement dynamiques en 2015 (+1,2 % en moyenne, après +1,7 % en 2014, année au cours de laquelle ils avaient été tirés à la hausse par les relèvements de taux de TVA). En 2015, les loyers, pour la plupart indicés sur les évolutions de l'inflation, augmentent modérément. De plus, les prix des services de transport sont globalement en baisse. En revanche, les prix des services postaux accélèrent nettement en moyenne (+8,9 %, après +4,1 % en 2014) tandis que ceux des télécommunications se redressent (+0,6 %, après -0,1 %).

En 2015, les prix de l'alimentation augmentent en moyenne de 0,4 % (après un recul de 0,8 % en 2014) du fait du rebond des prix des produits frais (+5,3 % en moyenne en 2015, après -4,1 % l'année précédente). Hors produits frais, les prix de l'alimentation diminuent de 0,2 % en moyenne en 2015. ■

Titre de la double-page

Prix à la consommation 11.4

Évolution de l'indice des prix à la consommation par fonction de consommation en 2015

en %

Unité

Fonction de consommation	Pondération ¹			Évolution 15/14			
	2015	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²	Fonction de consommation	2015	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²
Ensemble (y c. tabac)	10 000	0,0	0,2		Transport	1 504	-1,5
Ensemble (hors tabac)	9 801	0,0	0,0	Achats de véhicules	335	0,8	1,9
Alimentation, boissons non alcoolisées	1 495	0,4	0,5	Utilisation de véhicules personnels	890	-3,0	-2,2
Produits alimentaires	1 360	0,5	0,6	Services de transport	279	0,9	-1,1
Boissons non alcoolisées	135	-0,5	-0,6	Communications	257	0,4	1,0
Boissons alcoolisées et tabac	367	0,6	0,6	Services postaux	18	8,9	8,8
Boissons alcoolisées	168	0,9	1,1	Matériel de téléphonie et de télécopie	19	-11,3	-8,8
Tabac	199	0,3	0,3	Services de téléphonie et de télécopie	220	0,6	1,2
Habillement et chaussures	451	-0,9	-0,2	Loisirs et culture	792	0,2	0,9
Habillement	350	-1,2	-0,3	Équipements audio-visuels, photo et informatiques	136	-4,3	-1,7
Chaussures y c. réparation	101	0,3	0,0	Autres biens durables (loisirs)	33	0,7	1,4
Logement, chauffage, éclairage	1 441	0,4	-0,2	Autres articles et equip. de loisirs	209	-0,1	0,7
Chauffage, éclairage	498	-0,6	-2,0	Services récréatifs et culturels	245	1,7	1,1
Meubles, équip. ménager, entretien maison	579	0,0	0,5	Presse, livres et papeterie	141	2,1	2,5
Meubles, tapis, revêtements de sol	159	0,1	0,4	Voyages touristiques tout compris	28	1,2	5,4
Articles de ménage en textile	42	0,7	1,7	Éducation	23	1,5	1,2
Appareils ménagers	86	-1,5	-0,6	Hôtellerie, cafés, restaurants	797	1,4	1,6
Verre, vaisselle, ustensiles de ménage	63	0,2	1,4	Restauration et cafés	613	1,3	1,3
Outillage pour la maison et le jardin	56	0,6	0,2	Services d'hébergement	184	1,7	2,9
Entretien courant de l'habitation	173	0,1	0,6	Autres biens et services	1 286	1,2	1,2
Santé	1 008	-1,2	-1,4	Soins personnels	290	-0,2	0,1
Médicaments et produits pharmaceutiques	441	-3,4	-3,9	Effets personnels (non définis ailleurs)	115	0,8	1,0
Médecine non hospitalière	567	0,5	0,5	Protection sociale	434	1,6	1,4
				Assurances	250	2,6	2,9
				Services financiers	67	0,7	0,7
				Autres services	130	1,0	0,7

Champ, source, notes de lecture, précisions sur les données en bas de chaque tableau ou graphique

1. Les pondérations de l'indice sont calculées chaque année à partir de la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale.
2. Évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.
Note : base 100 en 2015.
Champ : ensemble des ménages.
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Quelques hausses et baisses de prix en 2015

glissement annuel de déc. à déc. en %

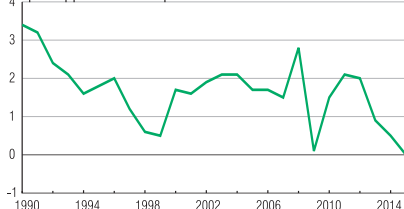
Hausses	15/14	Baisses	15/14
Pommes de terre	+ 9,4	Combustibles liquides	-17,6
Services postaux	+ 8,8	Gazole	-9,3
Fruits de mer surgelés	+ 7,1	Matériel de téléphonie et de télécopie	-8,8
Poissons frais	+ 7,0	Sucre	-8,1
Fruits secs et fruits à coque	+ 5,8	Appareils photo et caméras	-7,3
Transport maritime de passagers	+ 5,5	Gaz	-7,2
Centres de vac., camping, auberges de jeunesse et héberg. similaires	+ 5,4	Transport combiné de passagers	-6,9
Forfaits touristiques	+ 5,4	Essence	-6,7
Fruits frais	+ 5,4	Produits pharmaceutiques	-4,9
Journaux et publications périodiques	+ 4,7	Transport aérien de passagers	-4,0

Note : évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des tableaux concernant la France y compris les DOM sauf indication contraire

Évolution de l'indice des prix à la consommation de 1990 à 2015

par rapport à l'année précédente en %



Note : la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation est l'évolution de l'indice moyen annuel. Cet indice est la moyenne arithmétique des douze indices mensuels.
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des graphiques d'illustration

Évolution des indices des prix à la consommation harmonisés dans la zone euro et dans l'UE en 2015

glissement annuel de déc. à déc. en %

	15/14	15/14	
Allemagne	0,2	Lettonie	0,4
Autriche	1,1	Lituanie	-0,2
Belgique	1,5	Luxembourg	0,9
Chypre	-0,6	Malte	1,3
Espagne	-0,1	Pays-Bas	0,5
Estonie	-0,2	Portugal	0,3
Finlande	-0,2	Slovaquie	-0,5
France	0,3	Slovénie	-0,6
Grèce	0,4	Zone euro	0,2
Irlande	0,2	UE	0,2
Italie	0,1		

Note : évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.
Source : Eurostat.

Des données de cadrage européennes ou mondiales